

60^e anniversaire de l'indépendance du Rwanda et du Burundi

RTBF, le 30/06/2022 Ce 1^{er} juillet 2022, le Rwanda et le Burundi célèbrent les 60 ans de leur indépendance. Ce premier juillet marque le 60^e anniversaire de l'indépendance du Rwanda et du Burundi. Ces deux pays africains, sans accès à la mer, sont situés dans la région des Grands Lacs. La superficie du Rwanda - "le pays des mille collines" - est de 26.338 kilomètres carrés, alors que celle du Burundi est de 27.834 kilomètres carrés. Le Rwanda compte environ 13 millions d'habitants, alors qu'il y en a 11 millions au Burundi.

Le destin de ces deux pays d'Afrique de l'Est a été lié depuis la naissance de l'Empire colonial allemand, née de l'unification de l'Allemagne en 1871. Pendant la Première Guerre mondiale, des troupes belges pénètrent dans cette région et, au sortir de la guerre, lors de la conférence de Versailles (1919) la Belgique se voit octroyer un mandat sur ce que les Allemands appellent alors la province du Ruanda-Urundi. Ce mandat belge sera renouvelé par la Société des Nations en 1923. Après la Seconde Guerre mondiale, le Ruanda-Urundi est un territoire sous tutelle de l'Organisation des Nations Unies (ONU), et dont l'administration est confiée à la Belgique. C'est le 1^{er} juillet 1962 que la Belgique accorde l'indépendance au Rwanda et au Burundi.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

Genocide de 1994 au Rwanda Les Rwandais sont à jamais marqués par le génocide de 1994. Le 9^{avril} de cette année, l'avion du président Juvénal Habyarimana est abattu, cet assassinat est le point de départ d'un génocide orchestré par des extrémistes hutus. Selon l'ONU, 800.000 personnes (principalement de la minorité Tutsi) sont massacrées en une centaine de jours. Le génocide a également coûté la vie à des Hutus modérés ainsi qu'à 22 ressortissants belges, douze civils et dix militaires, à des commandos de Flawinne assassinés alors qu'ils étaient chargés de protéger le Premier ministre. L'ONU créera le Tribunal pénal international pour le Rwanda, qui a jugé plusieurs dizaines de personnes avant de conclure ses travaux en décembre 2015. Le gouvernement rwandais est régulièrement accusé par les organisations de défense des droits de l'homme de diriger une autoritarisme, écrasant toute dissidence politique. Paul Kagame est président depuis 2000. Le Rwanda connaît des relations tumultueuses avec la plupart de ses voisins : Ouganda, Burundi, mais surtout la République démocratique du Congo (RDC), où plus d'un million de Rwandais hutus ont fui après 1994. Kinshasa accuse régulièrement le Rwanda de déployer des troupes et de soutenir des groupes armés dans l'est du pays. Kigali nie ces accusations, mais estime que la RDC sert de base arrière à des milices hostiles. Les relations étaient apaisées depuis 2019, mais un regain d'activité du groupe armé M23 a ravivé les tensions ces dernières semaines. Les liens ont également été tendus avec la France, que Kigali a accusé de complicité dans le génocide, ce dont se défend Paris. Entretemps, le président Kagame s'est rapproché du monde anglophone, et le Rwanda a rejoint le Commonwealth en 2009. Burundi : un pays meurtri par les massacres de 1972 À l'indépendance en 1962, le roi Mwambutsa IV met en place un régime de monarchie constitutionnelle (qui sera aboli en 1966). Le Premier ministre Pierre Ngendandumwe est assassiné le 15^{janvier} 1965, début d'une période de troubles. La République est proclamée, qui est remplacée de facto par un régime militaire. L'année 1972 est marquée par des massacres qui continuent de meurtrir le pays. Le 29^{avril} des tueries sont perpétrées par des extrémistes hutus contre les Tutsis. La répression se mue rapidement en massacres systématiques de l'élite hutue, faisant 100.000 à 300.000 morts selon les estimations. Les Hutus représentent 85% de la population, contre 14% pour les Tutsis. Gitega était l'épicentre de ces événements : s'y trouvait un camp militaire, où les victimes arrivaient à travers le pays transitaient, avant d'être exécutées. En 2019, la Commission vérité et réconciliation (CVR) est mise en place par les autorités. Elle est chargée de rouvrir des fosses communes pour compter et tenter d'identifier les victimes. Une nouvelle Constitution est promulguée en 2001, afin d'établir une alternance ethnique (entre Tutsis et Hutus) du pouvoir. L'année 2015 est marquée par une controverse portant sur le troisième mandat du président Pierre Nkurunziza, jugé contraire à la Constitution par ses adversaires. Le pays est à nouveau plongé dans une grave crise. En 2015 a lieu une tentative de coup d'Etat, qui sera suivie d'une répression sanglante de l'opposition. En 2020, après le décès de Pierre Nkurunziza, le général Ndayishimiye devient le nouveau président de la République. Par Alain Lechien

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});